



**HAL**  
open science

# Le traitement des divergences théoriques entre auteur et traducteur dans la traduction de la Gramática de la lengua castellana compuesta por la Real Academia Española par Chalumeau de Verneuil (1821)

Emmanuelle DE RUFFI DE PONTEVES

## ► To cite this version:

Emmanuelle DE RUFFI DE PONTEVES. Le traitement des divergences théoriques entre auteur et traducteur dans la traduction de la Gramática de la lengua castellana compuesta por la Real Academia Española par Chalumeau de Verneuil (1821). Congrès AFUE/APEF/SHF de Sèvres, Asociación de Francesistas de la Universidad Española, Nov 2017, Sèvres, France. pp.128-143. hal-04095379

**HAL Id: hal-04095379**

**<https://hal.science/hal-04095379>**

Submitted on 11 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le traitement des divergences théoriques entre auteur et traducteur dans la traduction de la *Gramática de la lengua castellana compuesta por la Real Academia Española* par Chalumeau de Verneuil (1821).

EMMANUELLE DE RUFFI DE PONTEVES  
(Université de Caen-Normandie. Laboratoire CRISCO)

Résumé. Le traducteur de la *Gramática de la lengua castellana compuesta por la Real Academia Española* s'efforce tout au long de son ouvrage de manifester le plus grand respect possible envers l'Académie, tout en conservant une liberté suffisante pour pouvoir exprimer son avis en cas de désaccord avec elle. Un important appareil de notes de bas de page et de *Remarques détachées* regroupées en fin d'ouvrage permettent à Chalumeau de Verneuil de « compléter » les propos de l'Académie tout en laissant apparaître plus ou moins explicitement des divergences d'analyse. Dans ce cas son attitude varie d'une bienveillance distanciée à un rejet ferme l'amenant même parfois à être infidèle au texte de départ, en passant par la recherche de terminologies conciliatrices. Se pose ici la question des analyses à adopter lorsque l'on veut expliquer la grammaire d'une langue à des apprenants possédant une autre culture grammaticale : faut-il utiliser les analyses en usage dans la langue maternelle des apprenants, ou celles qui sont utilisées dans la langue étudiée ?

Mots-clés. Traduction, Grammaire, Académie Royale Espagnole, Chalumeau de Verneuil.

Abstract. Throughout his book the translator of the *Gramática de la lengua castellana compuesta por la Real Academia Española* endeavours to be as respectful as possible toward the Academy, while ensuring freedom to be able to give his opinion in case of disagreement. By way of a large number of footnotes and « Separate Remarks » (gathered at the end of the book), Chalumeau de Verneuil in a sense « completes » the Academy's words while displaying more or less explicit differences of analysis. His attitude to these differences ranges from patronizing benevolence to firm rejection, which can at times lead him to diverge considerably from the original source text. At other times, there is an attempt to find conciliatory terms. The question raised here concerns the line of analysis when attempting to explain the grammar of a language to learners who have an alternative grammatical culture. Should one use the analysis natural to the learners' native language, or should one use the analysis natural to the source language ?

Keywords. Translation, Grammar, Spanish Royal Academy, Chalumeau de Verneuil.

En publiant en 1821 sa traduction<sup>1</sup> de l'édition de 1796 de la grammaire de l'Académie Royale Espagnole, Chalumeau de Verneuil souhaite, dit-il dans sa préface,

« [...] rendre plus générale en France l'étude de la plus majestueuse des langues ; [...] y faire connaître davantage l'une des plus riches et des meilleures littératures de l'Europe ; enfin, [...] resserrer les liens que la nature, le sang des monarques et des besoins réciproques ont établis entre ma patrie et cette grande et héroïque nation »<sup>2</sup>.

Sa passion pour l'espagnol trouve son origine dans sa rencontre une dizaine d'années auparavant avec Juan Escóiquiz, l'ancien précepteur de Ferdinand VII, qui lui fait découvrir cette langue. Il se voit ensuite donner un exemplaire de la grammaire de l'Académie royale par l'un de ses professeurs, M. de Montjoie, qui, soutenu par Juan Escóiquiz, le persuade d'en faire une traduction. Tous les deux lui font valoir différents arguments : d'une part, les grammaires de l'espagnol destinées aux étrangers déjà publiées étaient fort mauvaises ; d'autre part, la meilleure grammaire de l'espagnol, autant pour les Espagnols que pour les Français, ne pouvait être que celle qui avait été rédigée par des natifs de l'espagnol, qui plus est appartenant à une académie savante et illustre ; enfin, il s'agissait de rendre par ce biais à ses concitoyens le service que tout Français doit à sa patrie<sup>3</sup>.

Après avoir fait une première traduction en cinq mois, Chalumeau passe « neuf ans d'étude continuelle et approfondie et de recherches pénibles et innombrables »<sup>4</sup> à revoir et à enrichir son travail. Finalement, outre la traduction elle-même et la centaine de notes de bas de page qui l'accompagnent, son ouvrage comporte trois *Traités* sur la prononciation, l'orthographe et la versification espagnoles, une liste de *Proverbes et idiotismes* ainsi qu'une autre de *Verbes irréguliers*, et surtout un recueil de *Remarques détachées du traducteur* de près de 300 pages. Le tout occupe plus de 960 pages réparties en deux volumes<sup>5</sup>. Ainsi, il s'agit en réalité d'un ouvrage mixte, comprenant à la fois la traduction du texte d'origine de

---

<sup>1</sup> Titre complet : *GRAMMAIRE ESPAGNOLE COMPOSEE PAR L'ACADEMIE ROYALE ESPAGNOLE, TRADUITE EN FRANÇAIS, Enrichie de Notes explicatives du Texte, et dans laquelle la liste des Constructions Espagnoles a reçu un accroissement de plus d'un tiers, et a été, ainsi que tous les Exemples et les diverses Nomenclatures, traduite en Français et en Anglais, AUGMENTEE DE REMARQUES DETACHEES sur la Langue Espagnole ou SUPPLEMENT A LA GRAMMAIRE DE L'ACADEMIE, dans lequel toutes les règles sont confirmées par un grand nombre d'Exemples tirés des meilleurs Auteurs, tant en Prose qu'en Vers ; DE TRAITES DE LA PRONONCIATION, DE L'ORTHOGRAPHE, DE LA VERSIFICATION ET DE L'ACCENT ESPAGNOLS, de Proverbes et d'Idiotismes Espagnols, Français et Anglais, MISE A L'USAGE DES FRANÇAIS ET DES ANGLAIS Qui entendent un peu la Langue Française ; dédiée à S.A.R. Monsieur, FRERE DU ROI, PAR F.T.A. CHALUMEAU DE VERNEUIL, INSPECTEUR AUX COLLEGES LIAUTARD, Chevalier de l'Ordre Royal-Hospitalier-Militaire du Saint Sépulcre de Jérusalem, Paris, Samson Fils, 1821, 2 tomes.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, T1, p. 18.

<sup>3</sup> *Ibid.*, T1, p. 2-3.

<sup>4</sup> *Ibid.*, T1, p. 3.

<sup>5</sup> Notons que les exemples, listes de mots, conjugaisons, etc., sont non seulement traduits en français mais aussi en anglais.

l'Académie et tous les apports personnels que Chalumeau juge nécessaires pour pouvoir offrir au public une véritable « grammaire espagnole »<sup>6</sup>.

Bien évidemment, les mots employés dans une grammaire et les explications fournies pour expliquer les phénomènes dépendent directement de la culture grammaticale de l'auteur de l'ouvrage. Or d'un pays à l'autre, les cultures grammaticales varient. Dès lors, comment réagit le traducteur d'une grammaire lorsqu'il se trouve confronté à des concepts ou à des interprétations qui ne sont pas ceux que lui-même ou le public visé utilisent habituellement ? Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité dans le cas de Chalumeau que, comme nous l'avons dit, son objectif n'est pas de traduire simplement un ouvrage, mais bien de fournir à ses lecteurs un véritable outil de connaissance de la langue espagnole. Il faut donc qu'il soit convaincu de la justesse des propos qu'il énonce. Que faire quand il constate une divergence entre ses propres analyses et celles de l'Académie ? C'est à cela que nous allons nous intéresser précisément dans ce travail. Nous parlerons dans un premier temps des principes qui sous-tendent les choix de Chalumeau, et dans un deuxième temps nous évoquerons quelques exemples précis permettant d'illustrer sa démarche.

Chalumeau semble essayer de concilier tout au long de son ouvrage deux grands principes : d'une part, manifester le plus grand respect possible envers l'Académie royale espagnole et son œuvre ; d'autre part, garder suffisamment de liberté pour pouvoir exprimer un avis différent quand le cas se présente.

Différents motifs peuvent expliquer le premier principe : d'une part, on peut penser que la respect de Chalumeau était sincère et qu'il tenait à le manifester ; d'autre part, le fait que son ouvrage soit une traduction de la grammaire de l'Académie constituant vis-à-vis du public visé une garantie de sérieux et de qualité, il n'aurait pas été adroit d'en critiquer ouvertement trop de passages, au risque de la décrédibiliser ainsi que, par voie de conséquence, sa propre œuvre ; enfin, il était certainement important aux yeux de Chalumeau que celle-ci soit bien accueillie par l'Académie, ce qui exigeait que les critiques portées ne soient ni trop sévères ni trop voyantes.

Les manifestations de la considération de Chalumeau envers l'Académie et son œuvre sont fort nombreuses, à commencer par l'évocation de celles-ci dans sa préface :

[...] je sentis bientôt moi-même qu'un ouvrage rédigé avec le plus grand soin par un corps savant dont tous les membres étaient nationaux, dans lequel une illustre académie a voulu établir d'une manière invariable les principes d'une langue que sa

---

<sup>6</sup> *Ibid.*, T1, p. 3.

richesse même sème de difficultés et de doutes, doit être la plus parfaite méthode de cette langue<sup>7</sup>.

Ensuite, plusieurs des notes de bas de page qui accompagnent la traduction elle-même visent à justifier ce qui pourrait passer pour des omissions de l'Académie aux yeux d'un lecteur français. Par exemple, quand l'Académie annonce que le verbe se divise en « *sustantivo, activo, neutro y recíproco* »<sup>8</sup>, Chalumeau ajoute en note que « L'Académie ne parle pas ici des verbes passifs, parce que la voix passive n'existe pas en espagnol »<sup>9</sup>. De même, constatant que l'Académie n'indique comme troisièmes personnes dans la conjugaison des verbes que *Aquel* et *Aquellos*<sup>10</sup>, Chalumeau ajoute la précision suivante :

L'Académie, dans la conjugaison des Verbes auxiliaires, réguliers et irréguliers, se dispense, tant à la troisième personne du singulier qu'à celle du pluriel, de joindre au pronom masculin le pronom féminin, dont la répétition serait aussi fastidieuse qu'inutile<sup>11</sup>.

Enfin, dans l'introduction des *Remarques détachées*, et bien qu'on puisse penser qu'une bonne partie de ces *Remarques* concerne des phénomènes qui n'ont pas été observés par l'Académie, Chalumeau justifie leur absence dans la grammaire de cette dernière en prétendant que leur description ne serait utile que pour les étrangers :

Le Recueil suivant, divisé par chapitres, contient tout ce qui, nécessaire à des Français et à des Anglais mais inutile à des Espagnols, n'a pas dû naturellement trouver place dans la Grammaire de l'Académie de Madrid, ouvrage national et dont les auteurs écrivaient exclusivement pour leurs compatriotes<sup>12</sup>.

De nombreux propos des *Remarques détachées* suivent d'ailleurs ce schéma, comme ce que l'on trouve par exemple dans le chapitre sur les pronoms :

Les adjectifs indéterminés dont il a été question [...] remplacent nos pronoms indéfinis, ainsi que nos adjectifs pronominaux indéfinis, et répondent à ces derniers. Comme l'Académie espagnole a parlé de ces adjectifs d'une manière insuffisante pour des étrangers, je donnerai quelques développements sur leur nature et leur emploi<sup>13</sup>.

Envisageons maintenant le deuxième principe que nous avons évoqué. En effet, parallèlement au respect qu'il manifeste envers l'Académie, Chalumeau tient à affirmer qu'il reste un homme libre, et qu'il n'est pas seulement un traducteur, mais aussi un grammairien

---

<sup>7</sup> *Ibid.*, T1, p. 2.

<sup>8</sup> REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Gramática de la lengua castellana compuesta por la Real Academia Española, quarta edicion, corregida y aumentada*, Madrid, Viuda de Joaquín Ibarra, 1796, p. 87.

<sup>9</sup> *Grammaire espagnole...*, *op.cit.*, T1, p. 114.

<sup>10</sup> *Gramática de la lengua castellana...*, *op. cit.*, p. 111.

<sup>11</sup> *Grammaire espagnole...*, *op.cit.*, T1, p. 145.

<sup>12</sup> *Ibid.*, T2, p. 590.

<sup>13</sup> *Ibid.*, T2, p. 657.

de plein droit, ayant lu des ouvrages récents, et susceptible d'avoir des opinions différentes de celles de l'Académie. Il l'affirme d'emblée dans la préface :

[Mon ouvrage] se divise en deux parties : la première est la traduction de la grammaire de l'académie royale espagnole dans laquelle je me suis permis quelques changements et quelques suppressions que les progrès de la science depuis quarante ans m'ont paru rendre nécessaires, et je l'ai augmentée de beaucoup de notes explicatives ou contradictoires : la seconde m'est entièrement propre [...]<sup>14</sup>.

On retrouve d'autres affirmations de liberté dans les nombreuses notes qui émaillent la traduction ou dans les *Remarques détachées*, en particulier pour introduire certaines corrections que Chalumeau juge nécessaires d'apporter. Par exemple, l'Académie ayant expliqué, exemples à l'appui, que le relatif *quien* pouvait s'employer même avec un antécédent au pluriel<sup>15</sup>, Chalumeau, après avoir traduit ces propos<sup>16</sup>, renvoie en note le lecteur aux *Remarques détachées*, dans lesquelles il affirme :

On a lu [...] que la terminaison *quien* est également avouée au singulier et au pluriel. Je me suis réservé de dire ici qu'au pluriel *quienes* est infiniment préférable à *quien*, et qu'aujourd'hui les personnes qui écrivent et parlent correctement ne se servent qu'au singulier de cette dernière terminaison<sup>17</sup>.

De même, ayant exprimé un avis différent de celui de l'Académie sur le participe en construction absolue, Chalumeau remarque :

Cette opinion est, je l'avoue, contraire à ce que dit l'Académie, page 271, que : *le participe, lorsqu'il s'accorde avec un nominatif, ne le précède jamais*. Mais, parce qu'une question difficile a été résolue d'une manière, par un grammairien justement célèbre, faut-il que celui qui vient après adopte la solution proposée sans réflexion, au mépris de son propre jugement ? Je ne le crois pas. C'est pour cette raison, et parce que j'ai cru ma solution plus simple et plus conforme au génie de la langue espagnole, que j'ai osé la donner et la présenter comme une règle<sup>18</sup>.

Il est important de noter que Chalumeau revendique le droit d'avoir un regard critique non seulement envers l'Académie, mais aussi par rapport à la tradition française. Il manifeste ainsi son esprit d'ouverture et se pose en observateur impartial des deux traditions grammaticales. Par exemple, à l'occasion d'un passage évoquant ce que nous appelons aujourd'hui la *pasiva refleja* en espagnol, il note en bas de page :

On voit que les Espagnols regardent comme passifs, ou du moins comme employés passivement, ceux de nos pronominaux accidentels qui n'ont et ne peuvent avoir pour

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, T1, p. 16.

<sup>15</sup> *Gramática de la lengua castellana...*, *op. cit.*, p. 84.

<sup>16</sup> *Grammaire espagnole...*, *op. cit.*, T1, p. 111.

<sup>17</sup> *Ibid.*, T2, p. 687.

<sup>18</sup> *Ibid.*, T2, p. 801.

nominatif que des noms de chose. Ils ont raison et nous Français nous en pourrions bien faire autant<sup>19</sup>.

Ayant ainsi pris le parti de conjuguer respect et liberté, comment Chalumeau fait-il la synthèse de ces deux principes ? Le titre qu'il choisit en est une première illustration : en effet, l'ouvrage y apparaît comme étant d'abord et avant tout la grammaire composée par l'Académie, traduite en français et simplement « enrichie » de notes explicatives, « augmentée » de Remarques détachées, de différents Traités et de Proverbes, sans oublier un « accroissement » de la liste des constructions. Ainsi, alors qu'en réalité ils occupent plus de la moitié des pages de l'ouvrage, tous les apports personnels de Chalumeau ne sont mentionnés qu'en référence à l'œuvre première et bien entendu nulle part ne sont évoqués dans le titre d'éventuels désaccords théoriques avec l'Académie et encore moins d'éventuelles corrections apportées par le traducteur.

En second lieu, quand ces désaccords se produisent, Chalumeau manifeste son souci de ne pas critiquer trop ouvertement l'Académie en regroupant un grand nombre de ses commentaires dans ses *Remarques détachées*, qui, rappelons-le, se trouvent dans un volume séparé de la traduction elle-même. De plus, il se contente souvent d'y renvoyer le lecteur d'une façon neutre, au moyen d'une note, quand il n'omet pas, purement et simplement, d'y faire allusion, après avoir pris la précaution d'insister dès la préface sur la nécessité de lire ces *Remarques* au fur et à mesure que l'on lit la grammaire :

Dans l'étude de la grammaire, [l'élève] aura soin après avoir lu chaque article de l'académie, de lire dans les remarques détachées l'article correspondant qui porte le même titre : lorsqu'on sait à quelle page ce qu'on cherche se trouve, il n'est pas plus difficile d'en tourner deux cents que d'en tourner une<sup>20</sup>.

Ce même souci de synthèse est bien illustré par les remerciements qu'il adresse à la fin de sa préface à Don Vicente Arnao, membre de l'Académie :

Il m'est doux de rendre publique l'expression de ma reconnaissance en en offrant ici un juste tribut à *Don Vicente Arnao*, savant distingué et membre de l'académie royale espagnole. Il a daigné m'éclairer souvent de ses conseils ; et surtout, lorsque dans mes notes j'ai cru devoir émettre une opinion contraire aux principes établis par l'académie espagnole, je n'ai jamais fait imprimer mon sentiment sans que l'approbation de ce docte académicien ne l'ait revêtu du poids dont il était nécessaire à mes yeux qu'il fût appuyé<sup>21</sup>.

Chalumeau utilise ainsi cet académicien comme caution pour que son œuvre, même quand elle critique l'opinion de l'Académie, reste en quelque sorte approuvée par cette dernière. Au

---

<sup>19</sup> *Ibid.*, T1, p. 392.

<sup>20</sup> *Ibid.*, T1, p. 16.

<sup>21</sup> *Ibid.*, T1, p. 18.

fil de sa traduction, il met en pratique cette démarche : contestant par exemple une affirmation de l'Académie selon laquelle le participe *habitante* n'a pas le même régime que le verbe *habitar* dont il est issu, il conclut sa note de la façon suivante : « J'ai l'honneur de partager cette opinion avec le savant M. Arnao, l'un des membres de l'Académie Royale Espagnole. On ne peut d'ailleurs raisonnablement se refuser à l'admettre »<sup>22</sup>.

On retrouve à d'autres endroits cette volonté d'intégrer l'Académie jusque dans ses critiques. Prenons à titre d'exemple une note à propos de l'emploi du verbe *tener*, que Chalumeau introduit de la façon suivante :

Je ne partage pas à cet égard l'opinion de l'Académie. Quoique son plus grand admirateur, je ne me suis pas fait une loi invariable d'être toujours de son avis. Je vais donc émettre le mien, et les raisons sur lesquelles il se fonde<sup>23</sup>.

Après avoir exposé et justifié ses pensées sur le sujet, Chalumeau conclut ainsi :

Telle est mon opinion. Elle repose sur les principes invariables de la Grammaire générale, et se trouve dans une parfaite harmonie avec tous ceux que l'Académie Royale Espagnole elle-même a donnés, ailleurs, dans le cours de son excellente Grammaire. Je la crois produite par un raisonnement sain ; je laisse, au reste, aux gens plus instruits que moi, à la juger<sup>24</sup>.

Il concilie de cette manière son admiration affichée pour l'Académie et un libre-arbitre exprimé le plus humblement possible, en affirmant que même dans ses critiques il ne quitte pas son giron.

Après avoir ainsi évoqué les principes qui encadrent la démarche de Chalumeau, je vais maintenant, dans la deuxième partie de ce travail, illustrer cette démarche à l'aide de cinq exemples concrets de divergence théorique entre l'Académie et son traducteur.

Le premier concerne la division des mots en Parties du discours. L'Académie en reconnaît neuf, parmi lesquelles on trouve le nom et le participe, mais pas l'adjectif :

TODAS las palabras de que nos valemos para declarar nuestros pensamientos son, y se llaman partes de la oracion : las quales son nueve por este orden : artículo, nombre, pronombre, verbo, participio, adverbio, preposicion, conjuncion, interjeccion. De suerte, que siendo tantas las palabras de la lengua castellana, no hay ninguna que no se reduzca á una de estas nueve clases, inventadas para que se puedan conocer y distinguir unas de otras con facilidad<sup>25</sup>.

---

<sup>22</sup> *Ibid.*, T1, p. 357.

<sup>23</sup> *Ibid.*, T1, p. 266.

<sup>24</sup> *Ibid.*, T1, p. 269.

<sup>25</sup> *Gramática de la lengua castellana...*, *op. cit.*, p. 3.

Chalumeau traduit ces propos sans ajouter de note en bas de page ni renvoyer le lecteur aux *Remarques Détachées*<sup>26</sup>. Cependant, il commence ces dernières en abordant cette question, et montre qu'il ne partage pas cette analyse. Pour ce faire, il adopte une démarche contrastive en comparant dans un premier temps ce que proposent les Français et les Espagnols :

Les Français comptent neuf parties du discours qui sont : l'*article*, le *substantif*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction*, et l'*interjection*.

Les Espagnols en comptent aussi neuf ; mais par celle qu'ils appellent le *nom*, ils entendent le nom substantif et le nom adjectif. Je crois mieux de regarder le substantif et l'adjectif comme deux parties du discours absolument distinctes. Le participe que les Espagnols mettent au nombre des parties du discours est regardé en français comme un temps de l'infinitif et se trouve compris par conséquent dans le *verbe*. Comme le participe tient à la fois de la nature du verbe et de celle de l'adjectif, et se construit dans le discours selon des règles qui lui sont particulières, je pense qu'il forme réellement une espèce à part, et doit pour lors occuper une place indépendante parmi les parties de l'oraison<sup>27</sup>.

Chalumeau multiplie donc les précautions : tout d'abord, loin d'affirmer d'emblée un désaccord, ce qui pourrait être fâcheux s'agissant des tout premiers mots de la grammaire, il ne fait aucune allusion à cette divergence d'analyse dans sa traduction. Ensuite, dans les *Remarques détachées*, il met sur le même plan ses critiques des analyses française et espagnole : après avoir exprimé son désaccord avec l'analyse espagnole qui fusionne dans une même classe le nom et l'adjectif, ce qui pourrait laisser croire qu'il préfère l'analyse française, il s'empresse de défendre l'option espagnole concernant le participe, distingué par les Espagnols alors que les Français le fusionnent avec le verbe. Faisant ainsi montre d'objectivité, il renvoie finalement les deux analyses dos-à-dos, en invitant les Anglais dans le débat : « Les Anglais qui en comptent dix, admettent, ainsi que les Espagnols, le participe comme l'une d'elles, et séparent, comme nous, le substantif de l'adjectif. Leur division est donc, à mon avis, la meilleure des trois »<sup>28</sup>. Ainsi, l'ensemble de la démarche vise à lui éviter de passer dès le début de sa traduction pour un Français arrogant et donneur de leçons.

Le deuxième exemple que nous allons prendre est celui des déclinaisons. L'Académie considère en effet encore qu'il existe des cas en espagnol, et les introduit de la façon suivante :

Estos diferentes modos de significar, ó lo que es igual, las variaciones de significado, que admiten las partes declinables de que hablamos, á excepción del verbo, se llaman

---

<sup>26</sup> *Grammaire espagnole...*, *op.cit.*, T1, p. 28.

<sup>27</sup> *Ibid.*, T2, p. 590.

<sup>28</sup> *Id.*

*casos*. [...] Los casos pues en que puede estar qualquiera de las partes declinables de la oracion, excepto el verbo, son seis, que se llaman *nominativo, genitivo, dativo, acusativo, vocativo y ablativo*<sup>29</sup>.

Comme précédemment, Chalumeau traduit ces propos sans note ni renvoi aux *Remarques Détachées*. Cependant, dans ces dernières, voici comment il aborde cette question :

De ce qu'en français il n'y a point de cas et de ce que les substantifs ne changent pas plus de terminaisons dans la langue espagnole que dans la française, on pourrait induire que, de même, il n'y a pas plus de cas dans celle-là que dans celle-ci. Je conviens qu'il n'y en a réellement ni dans l'une ni dans l'autre. Mais si les grammairiens espagnols veulent, à l'imitation des anciens, établir sur des cas une partie de l'édifice de leur langue, pourquoi les blâmerait-on d'en admettre de factices ?<sup>30</sup>

Nous voyons ainsi comment Chalumeau, tout en reconnaissant qu'il ne croit pas à l'existence des cas, choisit de défendre diplomatiquement le droit des Espagnols à utiliser ces notions. Il va même jusqu'à justifier leur intérêt au moyen de différents arguments. Par exemple, selon lui, l'ordre des mots étant variable en espagnol, le fait que la préposition indique le cas simplifie la syntaxe :

La convention par laquelle un substantif est à tel cas après telle ou telle préposition, une fois établie, le système de la déclinaison, loin d'embarrasser la syntaxe, jette la plus grande clarté sur toutes les parties dont elle se compose, en rend les règles beaucoup plus faciles et en diminue le nombre<sup>31</sup>.

Un autre argument est que l'utilisation des cas permet de souligner le lien entre l'espagnol et le latin. Ainsi, demande-t-il, « pourquoi ne pas procurer à cet idiome qui a tant d'analogie avec le latin, un rapport de plus avec ce dernier ? »<sup>32</sup>. Voici sa conclusion :

Au reste, c'est assez combattre l'avis de quelques étrangers qui, ne sachant qu'imparfaitement la langue de *Cervantes* [...], prétendent qu'elle ne doit pas avoir de cas, [...] et s'élèvent ainsi contre une ingénieuse fiction dont ils ne sentent pas le prix. Je leur répondrai d'ailleurs qu'en l'adoptant je n'ai fait que traduire et suivre l'Académie royale espagnole<sup>33</sup>.

De la sorte, Chalumeau cherche à convaincre le lecteur qu'il ne croit pas un mot de la théorie présentée par l'Académie, tout en feignant de croire qu'elle est justifiée par son utilité, que seuls les ignorants ne sentiraient pas : toute sa démarche est condensée dans la savoureuse expression d'*ingénieuse fiction*.

---

<sup>29</sup> *Gramática de la lengua castellana...*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>30</sup> *Grammaire espagnole...*, *op.cit.*, T2, p. 591.

<sup>31</sup> *Id.*

<sup>32</sup> *Ibid.*, T2, p. 591-592.

<sup>33</sup> *Ibid.*, T2, p. 592.

Le troisième exemple que nous allons envisager est celui de ce que l'on appelle aujourd'hui les déterminants démonstratifs et possessifs, et que l'on considérerait avant comme des adjectifs. L'Académie classe les premiers dans les Pronoms démonstratifs :

Pronombres demonstrativos son aquellos con que demostramos ó señalamos alguna persona ó cosa. Son tres, *Este, ese, aquel*: *esta, esa, aquella*: *esto, eso, aquello* en el singular. *Estos, esos, aquellos*: *estas, esas, aquellas* en el plural. Por donde se vé que en el singular tienen tres terminaciones para los tres géneros masculino, femenino y neutro, que este no tiene número plural, y que son adjetivos. [...]. V. g. *Este* es mi padre, *ese* es mi hermano, *aquel* es mi amigo: *este* papel, *esa* carta, *aquel* libro: *este* pensamiento, *esa* opinion, *aquella* sentencia<sup>34</sup>.

Chalumeau traduit sans ciller ces propos, en donnant pour traduction de ces démonstratifs aussi bien *ce, cet, ces* etc. que *celui, celle*, etc., et en traduisant sans faire de commentaires tous les exemples<sup>35</sup>. Il en est de même pour les possessifs, que l'Académie présente ainsi :

Pronombres posesivos son aquellos que significan posesion ó pertenencia de alguna cosa ó persona, como: *mio, tuyo, suyo*. Son adjetivos, y tienen terminación masculina, femenina y neutra. [...] *Mio, tuyo*, pierden la última sílaba en el número singular, y en el plural en las dos terminaciones masculina y femenina, quando preceden al nombre sustantivo con quien conciertan; y la conservan quando se posponen á los sustantivos. Por exemplo. Antepuestos á los nombres sustantivos: *Mi* padre, *tu* patria, *su* fortuna: *mis* padres, *tus* haciendas, *sus* desgracias<sup>36</sup>.

Chalumeau suit l'Académie et traduit *mio* par *mon, mien*, mais en note renvoie discrètement le lecteur aux *Remarques détachées* : « voy. l'art. des pron. posses. et des adject. pron. possess. »<sup>37</sup>. Seul le lecteur très attentif remarquera l'introduction ici du concept d'*adjectif pronominal possessif*. Ainsi renvoyé aux *Remarques détachées*, il pourra y lire tout d'abord ceci, dans l'introduction du chapitre sur les pronoms :

L'Académie divise les pronoms en quatre classes : en pronoms personnels, en pronoms démonstratifs, en pronoms possessifs et en pronoms relatifs. J'ai dû sans doute adopter cette division, mais je me suis réservé de dire ici que parmi les pronoms démonstratifs et les possessifs il en est quelques-uns auxquels on peut avec raison refuser le nom de *pronom*. Tels sont, par exemple : *mio, mia* ; *tuyo, tuya* ; *suyo, suya* ; [...]<sup>38</sup>.

Cette affirmation est justifiée ainsi :

En effet, si le pronom est destiné à remplacer le nom, il est clair que les mots dont il s'agit, ne tenant la place d'aucun nom, mais étant au contraire toujours joints à un nom qu'ils qualifient en le déterminant, ne sauraient être considérés comme pronoms ; ce sont de véritables adjectifs, car ils en ont l'essence, et en subissent les lois ; c'est

<sup>34</sup> *Gramática de la lengua castellana...*, op. cit., p. 76.

<sup>35</sup> *Grammaire espagnole...*, op.cit., T1, p. 103.

<sup>36</sup> *Gramática de la lengua castellana...*, op. cit., p. 78-80.

<sup>37</sup> *Grammaire espagnole...*, op.cit., T1, p. 105.

<sup>38</sup> *Ibid*, T2, p. 657.

pourquoi je les considérerai comme adjectifs, et, en espagnol, ainsi qu'en français, je les appellerai : *adjectifs pronominaux*, à cause de l'espèce d'affinité qu'ils ont avec les pronoms, ou du moins à cause de l'usage où l'on est de les classer parmi les pronoms<sup>39</sup>.

Chalumeau traite ensuite séparément d'une part les *Pronoms démonstratifs* et les *Adjectifs pronominaux démonstratifs*, et d'autre part les *Pronoms possessifs* et les *Adjectifs pronominaux possessifs*. Dans le traitement des pronoms démonstratifs, il enfonce le clou :

Les pronoms démonstratifs se distinguent des adjectifs pronominaux démonstratifs en ce qu'ils subsistent par eux-mêmes dans la phrase comme nominatifs ou comme régimes, de même que de véritables substantifs, et qu'ils y tiennent toujours, ainsi que l'indique leur nom, la place d'un nom précédemment ou subséquemment exprimé ou sous-entendu, et quelquefois celle d'une phrase entière, tandis que ces derniers, absolument *adjectifs*, n'ont ni l'une ni l'autre de ces propriétés, et accompagnent au contraire, ainsi que le demande leur nature, un substantif dont ils déterminent la signification, et dont ils sont presque toujours immédiatement suivis<sup>40</sup>.

Nous avons ici une autre manifestation de la démarche de Chalumeau, qui, tout en affirmant que ces éléments ne sont pas des pronoms, adopte une terminologie de compromis pour ne pas heurter de front l'Académie.

Notre quatrième exemple est celui du traitement de l'élément *cuando* quand il est employé dans des énoncés du type : *cuando vengas, avisa*. Nous appellerons cela l'emploi *temporel affirmatif* de *cuando*, pour le distinguer de ses emplois concessif et interrogatif. L'Académie dans sa dernière grammaire<sup>41</sup> montre très bien la triple dimension, adverbiale, conjonctive et relative de *cuando* dans cet emploi. Remarquons ici, pour faciliter la compréhension de ce qui va suivre, qu'au XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup>, le point de vue espagnol reste assez bien distribué entre interprétation adverbiale et interprétation conjonctive, tandis que le point de vue français en ce qui concerne *quand* dans ce même emploi commence à favoriser l'interprétation conjonctive, et ce bien que l'interprétation adverbiale soit encore présente et que l'on voie même apparaître la dimension relative. Notons aussi que certains auteurs privilégient une seule dimension, tandis que d'autres conçoivent que plusieurs dimensions puissent être présentes ensemble dans un même emploi<sup>42</sup>.

---

<sup>39</sup> *Ibid.*, T2, p. 657.

<sup>40</sup> *Ibid.*, T2, p. 661.

<sup>41</sup> REAL ACADEMIA ESPAÑOLA Y ASOCIACIÓN DE ACADEMIAS DE LA LENGUA ESPAÑOLA, *Nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa, 2009, 2 vol., p. 1557-1558 et 1595.

<sup>42</sup> Voir Emmanuelle DE RUFFI DE PONTEVES, « L'interprétation de *cuando* et de *quand* dans l'historiographie de l'espagnol et du français : étude terminologique et conceptuelle (XIX<sup>e</sup> siècle) », *BSEHL*, n°10 (2016), p. 91-115, et « L'interprétation de *cuando* et de *quand* dans l'historiographie de l'espagnol et du français : étude terminologique et conceptuelle (de 1492 à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) », *BSEHL*, n°11 (2017), p. 141-165.

Dans la grammaire de l'Académie de 1796, l'élément *cuando* apparaît dans le chapitre sur les adverbes, d'une part dans la liste des « adverbes simples »<sup>43</sup>, et d'autre part dans un paragraphe qui lui est spécialement consacré ainsi qu'à *donde*, et dont voici le début : « Estos adverbios sirven para preguntar. v. g. ¿*donde* vives? ¿*quando* vienes? Y también se usan afirmativamente. Por exemplo: *donde* falta la virtud, no hay amistad: *quando* vengas, avisa »<sup>44</sup>. Pour l'Académie, l'élément *cuando* en emploi temporel affirmatif est donc un adverbe. Chalumeau traduit ce passage sans faire de commentaires<sup>45</sup>. Plus loin, dans le chapitre sur les conjonctions, l'Académie en annonce sept types : copulatives, disjonctives, adversatives, causatives, continuatives, comparatives et finales. Elle ne mentionne donc pas l'existence de conjonctions temporelles. Cependant, le traducteur ajoute en note : « Il y a aussi des conjonctions *augmentatives, extensives, périodiques, conclusives, explicatives* et *transitives*. Voyez ces dernières dans mes Remarques détachées, au chapitre des Conjonctions »<sup>46</sup>. A la fin du chapitre, dans une autre note importante, il aborde clairement la question des deux facettes, adverbiale et conjonctive, de *cuando* :

Il n'y a donc, en espagnol, que neuf conjonctions simples et cinq composées : les premières sont aussi les seules qu'on puisse appeler *conjonctions pures*. J'entends par là celles qui sont conjonctions par leur nature. En effet, des autres parties du discours, il n'en est aucune, si j'en excepte le pronom et l'interjection, qui ne paie, pour ainsi dire, une sorte de tribut à la classe des conjonctions, soit qu'elles le deviennent sans changement, soit qu'elles entrent dans la composition des conjonctions composées ou des locutions conjonctives. Par exemple : *aun, quando, así, mientras, mas, ademas*, sont des adverbes dont les cinq premiers peuvent augmenter la liste des conjonctions simples, et le sixième celle des composées<sup>47</sup>.

Dans les *Remarques détachées*, comme il l'a annoncé, Chalumeau donne « une liste complète des conjonctions espagnoles tant simples que composées d'après la division reconnue par la plupart des grammairiens modernes »<sup>48</sup>. *Cuando* y est classé dans les conjonctions adversatives et dans « les conjonctions *périodiques*, autrement appelées de *temps* et d'*ordre* »<sup>49</sup>. Il montre dans la description de ces dernières qu'il a conscience de leur double rôle, adverbial et conjonctif : « [elles] servent non-seulement à marquer une certaine circonstance de temps ; mais elles servent tellement à la liaison et à l'ordre du discours, qu'elles contribuent à en joindre toutes les parties, et à en rendre l'assemblage meilleur »<sup>50</sup>.

<sup>43</sup> *Gramática de la lengua castellana...*, *op. cit.*, p. 231.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 241-242.

<sup>45</sup> *Grammaire espagnole...*, *op.cit.*, T1, p. 282.

<sup>46</sup> *Ibid.*, T1, p. 310.

<sup>47</sup> *Ibid.*, T1, p. 319.

<sup>48</sup> *Ibid.*, T2, p. 836.

<sup>49</sup> *Ibid.*, T2, p. 839.

<sup>50</sup> *Id.*

Ainsi, contrairement à l'Académie qui n'évoque que la dimension adverbiale, Chalumeau se range aux côtés des auteurs qui ont une vision pluridimensionnelle de l'élément *cuando* en emploi temporel affirmatif. Cependant, à aucun moment il n'aborde frontalement cette question en la présentant comme un désaccord avec l'Académie, se contentant d'énoncer son analyse sous la forme d'un complément aux propos de cette dernière.

Notre cinquième et dernier exemple concerne un point de terminologie, à savoir la dénomination de ce que nous avons coutume d'appeler aujourd'hui en français le *participe passé*. L'Académie fait une distinction entre ce qu'elle appelle les *participes actifs*, du type *durmiente*, et les *participes passifs*, du type *dormido*<sup>51</sup>. Chalumeau conteste cette terminologie dans une note : « La division du participe en *présent*, *passé* et *futur* une fois établie, je crois qu'il vaudrait mieux que chaque participe prît son nom du temps qu'il marque, que de la voix à laquelle il est censé se rapporter »<sup>52</sup>. Après avoir exposé ses arguments, il conclut : « Je pense donc que les divers participes doivent être appelés : *participes du présent*, *du prétérit* ou *du futur*, et dorénavant je ne donnerai à chacun d'eux que celui de ces trois noms qui lui conviendra »<sup>53</sup>. Effectivement, il procède de cette manière par la suite, et traduit de nombreuses fois *participios activos* par *participes présents*, et *participios pasivos* par *participes du prétérit*. C'est ainsi que la phrase « La misma propiedad que tienen los *participios activos* de presente de pasar á ser adjetivos verbales, y de usarse algunas veces como nombres sustantivos, tienen también los *participios pasivos* »<sup>54</sup> est traduite par « Les participes du prétérit ont, comme ceux du présent, la propriété de devenir adjectifs verbaux, et d'être quelquefois employés comme noms substantifs »<sup>55</sup>.

Ces divers exemples, qui ne constituent qu'un petit échantillon des nombreuses divergences d'analyse qui existent entre l'Académie et son traducteur, montrent que l'attitude de ce dernier varie d'une bienveillance distanciée, quand il défend le droit des grammairiens espagnols à admettre l'existence d'un système de cas tout en qualifiant ce dernier d'*ingénieuse fiction*, à un rejet ferme l'amenant même à être franchement infidèle au texte de départ, quand il traduit les mots *participios pasivos* par *participes du prétérit*, en passant par la recherche d'une « terminologie de compromis », quand il nomme *adjectifs pronominaux possessifs* des éléments qui sont pour les Français des adjectifs et pour les Espagnols des pronoms. Si son approche est parfois clairement contrastive, comme dans le cas de la division

---

<sup>51</sup> *Gramática de la lengua castellana...*, op. cit., p. 218.

<sup>52</sup> *Grammaire espagnole...*, op.cit., T1, p. 257.

<sup>53</sup> *Ibid.*, T1, p. 259.

<sup>54</sup> *Gramática de la lengua castellana...*, op. cit., p. 225.

<sup>55</sup> *Grammaire espagnole...*, op.cit., T1, p. 264.

des parties du discours, les divergences sont le plus souvent exprimées discrètement, comme lorsque l'élément *cuando* est évoqué à la fois, dans la traduction proprement dite, comme un adverbe, dans les Notes du Traducteur comme un adverbe *susceptible d'augmenter la liste des conjonctions simples*, et dans les *Remarques détachées*, comme une conjonction temporelle, sans que cette différence d'approche soit abordée de façon frontale.

Pour conclure, il faut souligner dans un premier temps l'adresse de Chalumeau, qui réussit à réunir dans un même ouvrage à la fois la traduction d'une œuvre, la critique de cette dernière, et une œuvre de sa propre création. Il s'agissait de produire une critique qui, pour être discrète, n'en soit pas moins ferme, tout au moins sur certains sujets, pour pouvoir tout à la fois utiliser l'auteur de l'œuvre comme garantie de qualité, ne pas s'attirer l'animosité de ce dernier, et s'affirmer soi-même comme un véritable grammairien, faisant montre de rigueur et d'esprit scientifique. Chalumeau a-t-il atteint ses objectifs ? L'observation de la réception de son œuvre à travers deux articles du *Journal des Savans* de 1821 incite à répondre par l'affirmative. Le premier, daté de mars, est un compte-rendu de Raynouard, qui annonce en introduction que :

[Monsieur Chalumeau de Verneuil] ne s'est pas borné à faire connaître les principes que l'académie espagnole a consacrés ; il les a développés, examinés ; et lorsqu'il a cru que d'autres règles grammaticales méritoient d'être appliquées à la langue castillane ou proposées à ce corps littéraire, il a heureusement suppléé à ses omissions ou à son silence<sup>56</sup>.

Après avoir évoqué certains apports de Chalumeau et complété certains d'entre eux par des remarques personnelles, Raynouard conclut ainsi son propos :

Je dois dire que c'est un important et utile ouvrage que celui que M. de Verneuil a donné à l'Espagne et à la France. [...] L'académie espagnole applaudira sans doute aux efforts d'un Français qui a tant fait pour la langue castillane, et qui, par un premier ouvrage, vient d'acquérir un rang distingué parmi les grammairiens modernes<sup>57</sup>.

Le deuxième article, daté d'octobre, est un rapport sur l'ouvrage de Chalumeau envoyé au *Journal des Savans* par le secrétaire de l'Académie royale espagnole, Francisco Antonio González. Après avoir présenté brièvement l'ouvrage et manifesté la reconnaissance de l'Académie envers son auteur pour le tableau brillant qu'il a dressé de la littérature castillane dans sa préface, González note que :

Les progrès que l'étude des langues et la science grammaticale ont faits, dans les quarante dernières années, permettoient à M. Chalumeau de Verneuil, ainsi que l'a remarqué M. Raynouard, d'appliquer à la langue espagnole plusieurs principes

---

<sup>56</sup> *Le Journal des Savans*, mars 1821, p. 163.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 170.

adoptés par les grammairiens modernes. Aussi, les observations qu'il fait sur la division ou classification du participe [...], sur les verbes *tener* et *haber* [...], sur la préposition [...], sur la conjonction [...], sur d'autres parties du discours qu'il trouve traitées d'une manière imparfaite, ou même omises dans notre grammaire, ont-elles mérité l'attention de l'académie<sup>58</sup>.

Après avoir fait un commentaire sur le traitement des comparatifs par Chalumeau et ajouté une observation de son cru sur la formation des diminutifs, le secrétaire de l'Académie conclut ainsi son propos :

L'académie pourroit s'étendre bien davantage sur un ouvrage, fruit de dix années d'études, et destiné à compléter et perfectionner notre grammaire. En témoignage de la reconnaissance et de l'estime que doit l'académie espagnole à MM. Chalumeau de Verneuil et Raynouard, elle les a mis au rang de ses membres dans les séances du 26 juillet et du 9 août de la présente année. Madrid, 13 août 1821<sup>59</sup>.

Ainsi, la « traduction » de Chalumeau semble lui avoir permis d'atteindre ses objectifs et d'être reconnu, en France comme en Espagne, comme un véritable grammairien. Il est permis de penser que l'habileté qu'il a manifestée dans le traitement de ses nombreux désaccords théoriques avec l'Académie a joué un grand rôle dans cette reconnaissance, et que ces divergences, qui ont certainement constitué une difficulté pour lui au départ, ont finalement représenté un atout dans son entreprise, lui permettant de faire la preuve de son esprit scientifique et de son sérieux, à tel point qu'il finit par intégrer les rangs de l'institution même qu'il aurait pu offusquer s'il était montré un peu moins adroit.

Dans le deuxième et dernier temps de cette conclusion, je soulignerai que la problématique à laquelle se confronte Chalumeau, et que l'on pourrait résumer par « traduire d'une culture grammaticale à l'autre », est d'une grande actualité, et que l'approche de ce traducteur, contrastive, ouverte, me semble originale et intéressante. En effet, quand on enseigne la grammaire espagnole à des francophones, on est confronté à une épineuse question : quels concepts et quelles interprétations doit-on adopter lorsque l'on veut expliquer la grammaire d'une langue à des apprenants possédant une autre culture grammaticale ? Faut-il utiliser les définitions et les interprétations en usage dans le pays de l'apprenant, ou celles qui sont employées dans celui de la langue étudiée ? Cette question se pose particulièrement quand il s'agit d'aider les futurs professeurs d'espagnol à se préparer à l'épreuve de traduction du CAPES d'espagnol. En effet, une partie de cette épreuve est en réalité une épreuve de grammaire, dans laquelle les étudiants doivent expliquer les différences de fonctionnement entre la langue de départ et la langue d'arrivée. Que faire si les éléments sont analysés

---

<sup>58</sup> *Le Journal des Savans*, octobre 1821, p. 632.

<sup>59</sup> *Id.*

différemment dans les traditions française et espagnole ? Faut-il employer les concepts français, les concepts espagnols, ou, comme le fait Chalumeau, tenter de prendre ce qu'on estime le meilleur de chaque description ? La question reste ouverte.